



Shibari & Kinbaku

L'exception qui confirme la règle ; Deux mots aujourd'hui.

Si proche qu'ils sont souvent confondus.

Au delà d'une simple définition que vous pourrez trouver dans le lexique. <http://xn--lcher-prise-w7a.pl/?p=2075>

Kinbaku <http://lâcher-prise.pl/?p=2075#K>
(et non "kimbaku" comme on peut voir parfois écrit !) : « lier étroitement ».

C'est le terme employé actuellement pour la pratique érotique du bondage japonais. Celui-ci est beaucoup plus précis je pense que « shibari » (voir « shibari ») et est le reflet de l'art actuel d'attacher les modèles au Japon. La consonance est toutefois très érotisée et nous sortons de ce que j'appelle le « bondage de salon ».

Shibari <http://lâcher-prise.pl/?p=2075#S>
Ressemble étrangement au bondage. Le shibari, spécialité japonaise est bien un ficelage savant avec une logique de domination psychologique ce que ne fait pas le bondage.

Aujourd'hui ce terme moderne est couramment utilisé en Occident pour définir l'art du bondage japonais...à tort...ou à raison...

D'après certains avis, l'usage de ce mot a été en quelque sorte déjà employé dans les années 1950, pour définir l'art du KINBAKU (et non KIMBAKU).

Shibari littéralement veut dire « attacher », « lier », mais dans un sens large. Exemple : quand le boucher de mon quartier me prépare un rôti, il fait du shibari, ne riez pas mais c'est vrai !

Je dirais que le Kinbaku est « l'art » et le Shibari est la « manière ».

Pour ma part et c'est une licence « poétique », je fais une réelle différence entre les deux, d'une différence érotique pour le Kinbau à sensuelle pour le Shibari.

La limite est une limite d'impudicité.

Je distingue très distinctement le Shibari qui est un art sensuel et pouvant être érotique de fait.
De l'art du Kinbaku qui est explicitement érotique par sa manière.

Pour donner un exemple facile à comprendre, je ne ferai du Kinbaku qu'avec ma Soumise.

Je puis me permettre avec elle, des positions, des caresses, des intentions hautement érotique voir explicitement sexuelles.

Il faut bien comprendre qu'avec une M-jo (1) ou un M-o il y a des « gestes » que je ne m'autoriserai jamais entendez « attouchements » même sensuels.

Si la séance peut-être sensuelle voir carrément érotique pour le Shibarartai(2) ça sera grâce aux cordes et au pouvoir de l'imagination du « Lâcher-Prise ».

Avec une personne « étrangère » (même amie peu importe) je pratiquerai du 'Shibari'.

Dans les deux cas la relation reste « intime », le lien se crée entre celui qui tient les cordes et celle qui les a sur son corps, et les gens « extérieur » ne sont pas inclus, ils sont simples spectateurs.

Les deux acteurs ont cette pudeur du lien, mais ma relation reste tout de même exclusive avec ma Nawa-Jujun. (3)

Elle seule peut avoir mes faveurs qui ne peuvent être destinées à n'importe qui.

C'est ma licence poétique elle n'appartient qu'à moi et vous ne le verrez peut-être nulle part, pas cela de manière formelle,

Ma conclusion donc ;

L'art le Kinbaku

et

La manière, le Shibari.

(1) M-jo M-o

m-jo et m-o (pour les hommes)

Par définition il s'agit de décrire le terme de la personne « capturée » dans les cordes. Sa définition la plus proche serait « modèles ».

(2)

Shibararetai

Définition décrivant une personne ayant le désir et le plaisir de se faire attacher. N'a aucune « relation » avec l'attacheur. Son Synonyme le plus proche serait « modèle ». (ne pas confondre avec Shibararitari)

(3) Nawa-Jujun

personne exprimant le désir et l'envie de se faire attacher. A une « relation » avec l'attacheur, son synonyme le plus proche serait synonyme de « Soumise ».

Délicatement,

Dieu